



TRÉSOR
DE LIÈGE

BLOC-NOTES

Belgique – Belgïe
P.P – P.B.
4000 LIÈGE 1
BC 9623

Trimestriel

P701171 – Bureau de dépôt Liège X – Adresse expéditeur : 6 rue Bonne-Fortune, 4000 Liège.

Numéro 36 – septembre 2013



BLOC-NOTES

Bulletin trimestriel du Trésor de Liège

Adresse de la rédaction :

Trésor de Liège

6 rue Bonne-Fortune – 4000 Liège (Belgique)

Tél. : + 32 (0) 4 232 61 32

info@tresordeliege.be – www.tresordeliege.be

Éditeur responsable : Philippe George.

Équipe technique et rédactionnelle :

Denise Barbason, Jean-Claude Ghislain, Georges Goosse,

Julien Maquet, Séverine Monjoie, Thérèse Marlier et Fabrice Muller.

Mise en pages : Fabrice Muller.

Expédition : Michèle Mozin-Bodson.

ISSN : 2032-7110

Page 3 de couverture : dessin original de Gérard Michel.

Votre soutien est primordial, tout don vous permet de recevoir Bloc-Notes à domicile. Déductibilité fiscale à partir de 40 € par an (ou un ordre permanent mensuel de 3,50 €) versé via le compte de la Fondation Roi Baudouin (BE10 0000 0000 0404 – BIC : BPOTBEB1) avec mention indispensable L79679-Circuit Trésor Cathédrale Liège.

En remerciement de votre soutien, vous recevrez gratuitement le trimestriel Bloc-Notes et vous serez invités à toutes les activités du Trésor.

Les scans des gravures du Trésor ont aimablement été réalisés par Cogéphoto, rue Bonne-Fortune.



TRÉSOR
DE LIÈGE

Imprimé avec le soutien de



Partenaires privilégiés



SOMMAIRE

<i>Éditorial</i>	1
<i>Les évêques de Liège dans le « nouveau régime », du Concordat à nos jours, troisième et dernière partie, Paul GÉRIN</i>	2
<i>François-Antoine de Méan, primat de Belgique, Frédéric MARCHESANI</i>	6
<i>Charles Joseph Benoît, comte d'Argenteau d'Ochain, une extraordinaire carrière au service de l'armée et de l'Église, Sébastien DUBOIS</i>	11
<i>L'âme en bois de la châsse de saint Thierry de Reims en expertise au Trésor en marge d'une exposition à l'Archéoforum, Jean-Claude GHISLAIN</i>	14



Illustration de couverture :

Bague à effigie papale donnée à l'évêque de Liège.
Trésor de la Cathédrale. © Frédérique Dubois.

ÉDITORIAL

La crosse, la mitre et l'anneau

Le troisième exemplaire 2013 de notre périodique, principalement consacré au clergé postconcordataire, est illustré d'une bague à effigie papale, donnée à l'évêque de Liège. Dès le Moyen Âge, les *pontificalia*, c'est-à-dire les insignes propres aux prélats avec lesquels ils exercent leur mission pastorale, comportent de nombreux objets symboliques : l'anneau pastoral, la croix pectorale, la crosse, les gants, la tunicelle, la dalmaticelle, les sandales, le bougeoir, l'aiguière et son bassin, les ampoules, la truelle et le marteau, les ciseaux et le formal. Tout ce nécessaire liturgique pourrait se prêter à de nombreux articles, autant d'histoire que d'histoire de l'art.

Au XI^e siècle, à l'ouverture du tombeau de leur saint patron Domitien, les Hutois reconnaissent l'évêque à sa mitre et à sa crosse. Au XII^e siècle, Wibald, comme abbé de Stavelot-Malmedy, obtient l'usage personnel des *pontificalia*. Et d'ajouter aussi l'évêque Albéron II de Liège, qui, en 1135, obtient du pape Innocent II l'usage du rational. Ce dernier ornement deviendra la pèlerine crénelée bien connue du buste de saint Lambert.

Et c'est sans parler des armoiries de nos évêques ou de leurs sceaux. La liturgie contemporaine et l'art ne sont pas en reste quand on voit, notamment, les créations de Castelblajac pour les Journées Mondiales de la Jeunesse de 1997¹, ou les ornements papaux de Goudji² ou de *X Regio*, dont notre collègue d'Angers, Monsieur Guy Massin Legoff, a exposé de beaux exemplaires, en 2011, à *Dies solemnus. Le grand sacre d'Angers*.

Notre nouvelle vitrine au Trésor rassemble quelques beaux *pontificalia* des évêques des XIX^e et XX^e siècles, confiés par les trois derniers évêques de Liège.

Du côté des éphémérides, du 5 décembre 2013 au 15 mars 2014, l'Archéoforum présentera une exposition « Châsses », conçue et réalisée en collaboration avec le Trésor. Une occasion unique, comme l'explique Jean-Claude Ghislain dans ce numéro, d'éditer la châsse de saint Thierry de Reims ou plus exactement son âme en bois, qui remonte au XIII^e siècle. Ce n'est pas tous les jours que l'on découvre une œuvre quasi inédite du XIII^e siècle ! Aussi peu spectaculaire qu'elle soit, elle n'en reste pas moins un des témoins des sacres des rois de France auxquels elle participait. Louis XIV et sa mère se recueillaient devant les reliques du pieux abbé Thierry avant les cérémonies solennelles.

Enfin, le cycle des conférences du Trésor recommence le 29 octobre prochain et les concerts le 29 mars 2014. Le site web donne toutes les informations utiles.



Dessin du XVII^e siècle du buste dans une chronique liégeoise. Collection privée.

¹ Monseigneur Houssiau a fait confectionner par la firme Slabbinck à Bruges deux mitres, l'une ornée de trois carrés dorés (symbole de la Trinité) pour sa consécration en 1986, et l'autre avec la croix qu'il avait dessinée à l'occasion du jubilé de la Fête-Dieu en 1996.

² www.goudji.com/textesweb/artliturgique.html

LES ÉVÊQUES DE LIÈGE DANS LE « NOUVEAU RÉGIME », DU CONCORDAT À NOS JOURS

Troisième et dernière partie

Paul GÉRIN

Professeur émérite de l'université de Liège

L'action missionnaire externe

À côté des missions internes, les évêques désirent participer à l'action apostolique de l'Église dans le monde. Auprès de ses collègues de l'épiscopat belge, si de Montpellier soutient à la fois l'établissement d'un collège américain à Louvain en 1857, afin de former des missionnaires pour les États-Unis d'Amérique du nord et les démarches entreprises par certains prêtres pour partir en mission, il se montre toutefois réticent aux vocations missionnaires parmi les membres de son propre clergé, en évoquant les besoins de son diocèse. Quant à Doutreloux, il préfère soutenir les missions religieuses en Orient plutôt que l'action coloniale de Léopold II au Congo.

Martin Hubert Rutten avait songé, il est vrai, à se faire missionnaire. Peut-être aussi, une certaine sympathie politique pour Léopold II attire-t-elle son attention sur le champ apostolique que représente le Congo. Et, tout naturellement, lorsqu'il devient évêque, il invite de plus en plus ses diocésains à s'engager dans l'action missionnaire au Congo. Selon Rutten, « la colonisation apparaît comme un acte collectif de charité dû par une nation supérieure aux races déshéritées ».

C'est à Liège que sont fondées, en 1926, la Société des prêtres auxiliaires des missions (en abrégé la SAM) afin de mettre des prêtres séculiers européens au service des évêques en pays de mission et, en 1936, l'ALM (les auxiliaires laïques et féminines des missions) parallèlement à la SAM. Ces actions mission-

naires, poursuivies jusqu'à ce jour, ont été vivement encouragées par l'évêque Kerkhofs qui, en 1927, accepte de devenir supérieur majeur de la SAM.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Kerkhofs ne tarde pas à enseigner à ses diocésains les devoirs des pays riches à l'égard des pays en voie de développement. Précédant d'un an l'invitation pontificale contenue dans l'encyclique *Fidei donum* (1957), en dépit aussi d'un recrutement sacerdotal en baisse, il invite bien volontiers ses prêtres diocésains à œuvrer apostoliquement dans les pays en développement. L'action missionnaire, en dehors de la Belgique, a perdu progressivement et, surtout à la suite de l'indépendance du Congo belge et sous l'action des mouvements *Pax Christi* et « Routes de paix » notamment, le caractère paternaliste de l'époque Rutten pour acquérir une dimension de justice distributive à l'échelle mondiale. Le temps de l'Avent, celui du carême obligent au « partage » et ne peuvent plus être perçus comme une action caritative mais comme un devoir de solidarité.

Un bilan ?

Chaque évêque s'est efforcé d'adapter une pastorale en fonction du contexte. Tous les évêques ont été sensibles à la pratique de la foi et à l'éducation chrétienne, ils organisant le diocèse de façon adéquate, en recourant à l'enseignement à tous les niveaux, en utilisant les techniques de communication de

leur temps. Ils ont été aidés d'abord par leurs prêtres, des religieux et des religieuses, ensuite progressivement par une « action catholique » dans laquelle les laïcs ont joué un rôle de plus en plus grand, et enfin par la mise en route du diaconat permanent. De van Bommel à Kerkhofs il a fallu dialoguer parfois vigoureusement avec le pouvoir politique au nom de la liberté d'enseignement. Le « Peuple de

Dieu », objet mais surtout sujet de l'action apostolique est

progressivement reconnu à partir de l'épiscopat Doutreloux et renforcé avec le Concile de Vatican II. Parallèlement, la théologie issue de ce Concile se réalise dans plusieurs domaines grâce aux évêques van Zuylen, Houssiau et Jousten. Les évêques,

en général, ont été sensibles

aux demandes de leur temps. Nous avons évoqué à plusieurs endroits certains défis et les réponses qui leur avaient été apportées. La réflexion théologique se double souvent de recherches historiques. Au cours de l'épiscopat Houssiau, l'exposition Saint-Martin, la Fête-Dieu, les congrès sociaux de Liège, le Grand Séminaire de Liège ont donné lieu à des colloques et à des publications scientifiques¹. C'est grâce à l'appui de l'évêque Houssiau que l'on doit une synthèse récente sur l'histoire du diocèse ainsi que le développement du Trésor de la Cathédrale. Ce beau musée a commencé réellement en 1994 par un projet d'extension qui, approuvé par le chapitre, a été soutenu sans discontinuité par l'évêque Houssiau².



En perspective

Jean- Pierre Delville, 92^e évêque sur le trône de saint Lambert, ou le bonheur de l'histoire

Né à Liège en 1951, ce fidèle adepte et excellent praticien de Clio s'est doublé, au fil du temps d'un théologien pleinement reconnu par ses pairs. Historien dans l'âme, il prend pour devise épiscopale un extrait du Psaume 46, qui figure sur les fonts baptismaux de la collégiale Saint-Barthélemy : *Fluminis impetus laetificat civitatem Dei*.

Après l'enseignement reçu au collège jésuite Saint-Servais de Liège, il entre à l'université d'Etat de sa ville natale et réussit à mener avec succès, et de front, des études musicales au conservatoire de Liège et d'histoire à l'université où il présente un mémoire intitulé *Synodes et statuts synodaux liégeois sous l'Ancien Régime*, ce qui lui donne, en 1973, le titre de licencié en histoire. Sa vocation d'historien se double d'une vocation ecclésiastique et Jean-Pierre Delville poursuit dans ce sens des études au Séminaire Léon XIII à Louvain-la-Neuve en 1973. Il obtient un baccalauréat en philosophie à l'université catholique. Envoyé à Rome, à l'université pontificale grégorienne, il y obtient un baccalauréat en théologie ; à l'Institut biblique pontifical, la licence en sciences bibliques. En 1996, il défend à l'université de Louvain, une thèse consacrée aux *Lectures et interprétations de la parabole des ouvriers à la vigne (Mt 20, 1-16) au seizième siècle* et devient ainsi docteur en philosophie et lettres (sciences bibliques).

Dès lors, il entre dans le corps académique de l'université de Louvain où, se donnant à l'enseignement de l'histoire du christianisme, il multiplie des publications scientifiques relevant de l'histoire et de la théologie, et prend part à de nombreux colloques scientifiques

¹ Citons parmi toutes les publications scientifiques évoquées : *Liège, Histoire d'une Eglise*. Strasbourg, Editions du Signe, 5 volumes qui traitent la matière depuis la préhistoire jusqu'en 1995. On trouvera éventuellement des renseignements d'ordre biographique sur les évêques dans : *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* ; *Biographie nationale* ; *Nouvelle Biographie nationale*.

² Suite à la donation au Trésor de souvenirs personnels de

M^{re} de Mercy d'Argenteau par l'évêque van Zuylen, une première exposition, organisée en 1991, a attiré l'attention sur les possibilités du Trésor de la Cathédrale. Le vrai coup de pouce est cependant dû à Albert Houssiau. En 1996, c'est l'inauguration de la première extension du Trésor et, en 1998, le cadre administratif est mis en place. Depuis lors, l'évêque Houssiau, malgré son éméritat, n'a cessé d'enrichir les collections.



Bague aux armoiries de M^{gr} de Montpellier. Trésor. © Frédérique Dubois.

tant en Belgique qu'à l'étranger, il participe à l'édition de recueils importants dont la *Revue d'histoire ecclésiastique*, le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*. Et, simultanément, il poursuit de nombreuses activités, en plein temps, dans différents secteurs, parmi lesquelles : prêtre en paroisse, porte-parole de la conférence épiscopale belge (1996-2002). De Rome, il a rapporté l'adhésion à la Communauté de Sant-Egidio et la conviction d'avoir trouvé une des meilleures réponses aux besoins des défavorisés de la société. Fidèle à cet engagement, il le propage en Belgique où il obtient un écho enthousiaste qui se traduit par des actions concrètes qu'il mène avec de nouveaux sympathisants.

Chaque fois, et partout, il rencontre l'Histoire, qui ne le quittera plus puisque lui-même entre de plain-pied dans la longue histoire d'un diocèse où il est né, où il a passé son enfance, sa jeunesse, et qu'il connaît bien par ses nombreuses études, d'autant plus qu'il s'est impliqué très largement dans la publication de *Liège, histoire d'une Eglise* (5 vol. Strasbourg, Editions du Signe), initiée par l'évêque Houssiau.

Il sait ainsi reconnaître pleinement tant les germanophones que les francophones de son diocèse et n'ignore pas pour autant la plupart des autres langues qui s'expriment sur son territoire apostolique. Il est loin de dédaigner les nouveaux médias et la place publique. À cet égard, il élargit les voies déjà tracées par

les évêques van Zuylen, Houssiau et Jousten qu'il a connus de près.

C'est avec optimisme qu'il abordera les endroits et les domaines nouveaux de l'enseignement de la parole. L'enseignement des prêtres et des laïcs ne peut-il pas se déplacer en dehors du séminaire, remis sur rails par van Bommel et ses successeurs ? Les missions, tellement chères aux évêques des XIX^e et XX^e siècles, à repenser sans doute sous une autre forme. De même que le catéchisme, formule héritée du Concile de Trente (XVII^e siècle) ? Mais tout et le reste peut être revu. Fort heureusement, il y a des diacres depuis l'époque van Zuylen. Les tâches confiées aux laïcs, – très petitement, – à partir de Doutreloux ; puis, de plus en plus, grâce à l'action catholique développée sous l'évêque Kerkhofs et surtout au lendemain du Concile Vatican II avec l'accord des évêques van Zuylen, Houssiau et Jousten. Sans doute, le rôle des femmes pourrait-il s'accroître, mais Jean-Pierre Delville y est sensible depuis très longtemps et les études qu'il a menées sur Julienne de Cornillon, sainte Eve, la recluse de l'église Saint-Martin, lui ont donné une base à des réflexions originales. Par ailleurs, la place tenue dans la vie apostolique par Marie-Thérèse Haze, Eugénie Joubert, Jeanne Bouhon, Madame Michotte, Victoire Cappe, – des religieuses et des laïques, – et tant d'autres anonymes ont renforcé son optique. Comme historien, il en connaît... et, comme prêtre, il apprécie leur action dans le passé et dans le présent. Quant aux religieux, – ils ont été tellement efficaces, – mais chez eux aussi les vocations deviennent rares... Les jésuites ont traversé le temps, – et bien sans doute. Une équipe de dominicains est revenue sous l'épiscopat de l'évêque Jousten. Il y a tout cela et tout le reste, propre au diocèse, qui n'a pas été ignoré par ses prédécesseurs.

Mais l'évêque ne peut rester indifférent aux interpellations du monde, car ce siècle nous entraîne tous et vite dans une histoire universelle et plurivalente. L'Église et toutes les communautés religieuses issues du Livre ; de l'intégration en sont arrivées à l'assimilation. Y a-t-il des frontières à ne pas franchir dans cette assimilation, au risque d'y perdre sa religion ? Mêmes phénomènes, mêmes questions,

– et depuis longtemps, – dans la communauté juive, dans la communauté musulmane également...

La justice, la paix et bien d'autres défis, comme l'économie nouvelle, l'écologie, pourraient être envisagés dans des rencontres « interconvictionnelles » dans le diocèse, d'où la nécessité de poursuivre des actions de réconciliation entamées par les prédécesseurs. L'œcuménisme débuté sous l'épiscopat de Kerkhofs s'est accentué avec ses successeurs. Au message historique de Léon-Ernest Halkin, reçu à l'université de Liège, sur les divorces internes au christianisme, s'ajoute à Louvain celui du chanoine Roger Aubert. La reconnaissance d'Israël, – de sa priorité historique, – timidement commencée avec l'évêque Kerkhofs, s'est renforcée de facto par la protection offerte sous l'occupation allemande, et surtout au lendemain de Vatican

II, mais elle doit se poursuivre. Jean-Pierre Delville n'ignore pas que le bannissement du mépris est dû notamment au travail d'historiens : Jules Isaac, approuvé entre autres par Pierre Pierrard. La présence croissante de la religion musulmane dans le diocèse nécessite aussi un dialogue constructif. Quant aux mesures sévères de van Bommel et des évêques du XIX^e siècle, prises en conformité avec l'autorité romaine, contre les francs-maçons ? Certains catholiques d'ailleurs, comme M^{gr} Mercy d'Argenteau ne s'y sont pas soumis et le chanoine Roger Aubert abordait cette controverse avec l'œil critique et objectif.

Aujourd'hui, en effet, le respect des opinions et la nécessité de l'échange des points de vue ne peuvent être que salutaires dans les grands débats.

© Geneviève Bricoult.



FRANÇOIS-ANTOINE DE MÉAN, PRIMAT DE BELGIQUE

Frédéric MARCHESANI

Collaborateur scientifique au Trésor



Figure 1. L'archevêque de Malines François-Antoine de Méan. Gravure issue des collections du Trésor de Liège.

Si bon nombre de Liégeois retiennent le nom de François-Antoine de Méan en sa qualité de dernier prince-évêque de Liège, peu savent qu'il termina sa carrière à l'archevêché de Malines-Bruxelles et fut dès lors le premier primat de Belgique de l'histoire de notre pays. Il convient avant tout de revenir sur les premières décennies de la vie de ce grand homme d'Église.

Méan prince-évêque

Né au château de Saive le 6 juillet 1756, François-Antoine-Marie-Constantin de Méan est membre d'une prestigieuse famille liégeoise ayant fourni bon nombre de notables et de prélats dans notre région. Son père, le comte de Méan, était seigneur de Saive, chambellan du prince-évêque Jean-Théodore de Bavière et membre de son Conseil privé. Sa mère, Anne-Élisabeth, comtesse de Hoensbroeck, était quant à elle la sœur du prince-évêque César-Constantin-François de Hoensbroeck, avant-dernier occupant du palais des princes-évêques de Liège. Lorsque le moment fut arrivé pour le jeune homme d'orienter sa carrière, il se dirigea naturellement vers les ordres, suivant l'exemple familial. En effet, douze membres de la famille de Méan avaient déjà compté parmi les dignitaires de l'Église de Liège. Le 28 mai 1777, le jeune Méan devient chanoine tréfoncier de la cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Lambert. Le 21 juillet 1784, son oncle César de Hoensbroeck est élu prince-évêque de Liège et décide d'associer son neveu aux choses de l'État. François-Antoine devient évêque suffragant de Liège juste après avoir reçu la prêtrise en 1785. Peu de temps après, le pape Pie VI le nomme évêque *in partibus* d'Hippone et il reçoit l'onction épiscopale des mains de son oncle le 19 février 1786. Enfin, deux ans plus tard, il devient prévôt de la collégiale Saint-Martin de Liège. Il résidait alors non loin de celle-ci, dans les actuels numéros 7 et 9 du Mont-Saint-Martin. Quelques mois plus tard, une révolution éclatait à Liège, faisant écho aux événements parisiens de l'été 1789. Méan partit avec son oncle vers Trèves, incapable de conjurer les troubles qui éclataient dans la principauté.

Leur exil dura dix-sept mois pendant lesquels Méan fut le confident et le collaborateur de son oncle. Le 21 janvier 1791, des troupes autrichiennes arrivèrent à Liège et précipitèrent le retour du prince-évêque en grande pompe, le 13 février. Le travail de Méan de retour sur ses terres fut d'organiser le plus intelligemment possible le retrait des troupes impériales du territoire principautaire et la reprise en mains des affaires. Ce travail, Méan dut le terminer seul. En effet, le 4 juin 1792 disparaissait le prince-évêque de Hoensbroeck. En tant que chanoine le plus influent du chapitre, François-Antoine de Méan fut élu à l'unanimité le 16 août 1792. Il devient ainsi le 56^e... et dernier prince-évêque de Liège. Ses quelques mois d'épiscopat ne furent pas de tout repos. L'élection ayant été confirmée par le pape le 3 septembre, Méan prit possession de son palais le 18. Les révolutionnaires liégeois qui avaient pris le chemin de l'exil après le retour de Hoensbroeck attendaient beaucoup du nouvel élu qui inaugura son règne en adoptant une attitude aussi rigoureuse que celle de son prédécesseur. Le prince n'eut pas le temps d'organiser une splendide inauguration que les troupes du Français Dumouriez remportaient la bataille de Jemappes, le 6 novembre 1792. Les armées républicaines ne tardèrent pas à se trouver devant les portes de la ville : ils entrèrent à Liège le 28 novembre. La veille, le prince-évêque avait quitté Liège avec sa cour et trouvé refuge à Munster. L'occupation française fut pourtant de courte durée : le 1^{er} mars 1793, le prince de Cobourg, généralissime des forces autrichiennes, lançait l'offensive contre les Français. Quelques jours plus tard, les occupants quittaient la cité ardente. C'est au prix de lourdes négociations avec la cour de Vienne que Méan put regagner son palais au mois d'avril. L'Autriche désirant se montrer bienveillante à l'égard des patriotes liégeois, le prince-évêque se vit contraint d'accorder une large amnistie aux révolutionnaires. Méan redevint pleinement prince-évêque, pour une année seulement. En mai 1794, les troupes françaises remportaient la bataille de Fleurus et devenaient définitivement maîtres de nos régions. Le 24 juillet, Méan fuit une seconde fois et perdit pour toujours sa souveraineté sur la principauté de Liège. Cet



Figure 2. *La fuite du prince-évêque de Méan*, peinture de 1860 de Paul-Joseph Carpay dans les gorges du plafond du salon vert du palais provincial.

épisode célèbre des dernières heures d'histoire principautaire inspirera quelques décennies plus tard le peintre-décorateur liégeois Paul-Joseph Carpay. Située au palais provincial, cette peinture montre le prince-évêque, à gauche, inquiet, quitter le palais avec sa suite. L'État liégeois connaît sa dernière heure et est annexé aux territoires de la république en 1795. Liège devient le chef-lieu du département de l'Ourthe.

Méan exilé

Pendant de longues années, le prince-évêque déchu vit à Erfurt, comme un simple particulier. En vertu d'arrangements pris entre l'empire allemand et la république française, le prélat doit se contenter d'une maigre pension viagère et oublier le train de vie qui fut le sien à la cour de Liège. Cette pension lui était versée par plusieurs princes germaniques qui avaient en échange obtenu des accroissements de territoire sur la rive droite du Rhin. Bien qu'en exil et s'il avait perdu ses prérogatives princières, Méan restait de facto évêque de Liège. Il donna sa démission au début du XIX^e siècle, suite au concordat de Napoléon en 1801, tout en refusant de renoncer à ses droits souverains sur l'ancien territoire de la principauté. Lorsque Napoléon fut une première fois exilé en 1814, Méan espéra même remonter sur le trône de Lambert mais ses suppliques ne trouvèrent aucun écho au congrès de Vienne. D'autres compensations de premier plan attendaient toutefois l'ancien prince-évêque.

Méan archevêque

Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas, régnait sur un territoire créé de toutes pièces par les grandes puissances en 1814. Devenu maître des anciens Pays-Bas autrichiens, il voulut se rendre agréable à une famille dont il connaissait l'influence et nomma François-Antoine de Méan membre de la première chambre des États généraux, grand croix de l'ordre du lion Belgique, prince de Méan et le désigna pour le siège archiépiscopal de Malines, vacant depuis plusieurs années. En effet, Jean Armand de Roquelaure, archevêque de Malines depuis 1802, avait quitté son archidiocèse le 26 septembre 1808, non content de l'opposition de Napoléon à l'Église catholique. Dominique Dufour de Pradt, le nouvel archevêque nommé par le pape, ne put jamais entrer en fonction, la bulle pontificale ne faisant pas référence à Bonaparte ! Il ne fut jamais installé à Malines et, au vu des difficultés qu'il rencontra avec le nouveau souverain des Pays-Bas, il donna sa démission en août 1815. Le siège était donc vacant depuis près de dix ans lorsque le roi des Pays-Bas songea à Méan. L'ancien prince-évêque n'hésita aucunement à accepter les faveurs du roi et prêta même le serment de fidélité à la *Grondwet*, la Loi fondamentale qui venait pourtant d'être condamnée par le Saint-Siège. Quand Méan, qui résidait alors à Ratisbonne, eut appris les protestations du pape, il se justifia auprès du pontife qui ne voulait en aucune manière consacrer le droit de nomination épiscopale que s'était arrogé Guillaume I^{er}. Dans une lettre du 26 août 1817, Méan remercie le pape pour sa promotion au siège de Malines et explique au pontife qu'en prêtant le serment exigé par la Loi fondamentale, il l'a cru licite et n'a nullement cru s'engager en rien qui fut contraire aux dogmes ou aux lois de l'Église catholique et qu'en jurant de protéger toutes les communions religieuses de l'État, il n'entendaient leur accorder cette protection que sous le rapport civil, sans que la religion catholique ne soit pour cela proscrire. La longue explication que fournit Méan suffit à apaiser Pie VII qui envoya à Malines les bulles d'institution canonique qui renfermaient un éloge remarquable du nouveau

métropolitain. Entre temps, Méan avait pris possession de son siège par procuration, le 22 septembre 1817. La cérémonie d'installation eut lieu le 13 octobre dans la cathédrale Saint-Rombaut de Malines. Les festivités durèrent deux jours dans la cité pavoisée pour l'occasion. Après l'entrée de Méan à Malines, le cortège s'arrêta en premier lieu à Notre-Dame d'Hanswijck pour que le futur archevêque puisse y revêtir les ornements sacerdotaux avant de se rendre à la cathédrale pour la cérémonie proprement dite. Il s'installe ensuite dans le palais archiépiscopal, ancien palais de la gouvernante générale des Pays-Bas bourguignons Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint.

Le primat était bien vu à la cour des Pays-Bas mais cela était sans compter sur la personnalité bien affirmée de François-Antoine de Méan. Si les premières années de son archiépiscopat se déroulèrent paisiblement, de nouvelles batailles attendaient le prélat qui dut monter au front en 1825. Le 14 juin et le 17 juillet de cette année, Guillaume I^{er} avait décidé de promulguer des lois supprimant toute liberté

Figure 3. L'ancien palais de Marguerite d'Autriche à Malines, palais archiépiscopal où reposa la dépouille de Méan.
Photo de l'auteur.



d'enseignement et de créer un collège philosophique à Louvain. Parmi les très nombreux opposants à cette mesure profondément anticatholique se trouvait l'archevêque de Malines. Méan protesta avec énergie contre ces mesures jugées contraires à la Loi fondamentale et offensantes envers l'Église. Le roi fit des concessions et conclut un concordat avec Léon XII le 18 juin 1827. Le texte fut toutefois appliqué fort tard, à partir de janvier 1830. Trop tard ! En septembre 1830, une révolution éclatait à Bruxelles qui vit les Hollandais chassés du sud de leur royaume. Alors qu'un Congrès national avait pour lourde tâche d'offrir une constitution au futur royaume de Belgique, Méan voulut participer à l'aventure. Il écrivit ainsi une lettre résumant les vœux des catholiques aux membres du congrès. Dans cette lettre, l'archevêque rappelait que les catholiques représentaient la presque totalité de la jeune nation et que l'on se devait d'inscrire dans la constitution la liberté des cultes, déjà proclamée par le gouvernement provisoire. Cette demande lui fut largement accordée. L'archevêque ne vit pourtant jamais l'aboutissement de l'œuvre constitutionnelle à laquelle il avait modestement collaboré. Fatigué et malade, le prélat s'éteint dans la nuit du 15 janvier 1831. Méan avait de fait été l'éphémère premier archevêque de l'histoire de Belgique. Accouru à son chevet, son confesseur put lui donner le viatique et l'extrême-onction. Sa dépouille, embaumée et revêtue des ornements pontificaux, resta exposée plusieurs jours dans un salon du palais archiépiscopal. Une gravure conservée dans les très riches collections du Trésor, nous montre cette scène inédite dans l'iconographie liée à François-Antoine de Méan. On y voit l'archevêque, reposant paisiblement et revêtu de ses habits sacerdotaux, mitre et chasuble, tenant entre ses mains jointes un crucifix et sa crosse reposant à ses côtés. Sur son torse, sa croix pectorale¹. Dans



Figures 4 et 5. François-Antoine de Méan sur son lit de mort. Gravure issue des collections du Trésor de Liège.

le fond de la composition, Méan est veillé aux chandeliers par de jeunes prêtres se reliant à son chevet pour y lire des prières. À ses pieds, un petit autel contient une bible, un grand Christ en croix, un encensoir, une aiguière, un seau à eau bénite et un chandelier. Dans le bas de la composition, une inscription : « SAC Monseigneur François Antoine, prince de Méan, Archevêque de Malines, Primat de la Belgique ».

Le 21 janvier, sa dépouille fut descendue dans la crypte de la cathédrale, sous l'autel de Saint-Rombaut au cours d'une cérémonie grandiose qui dura près de trois heures. Le 8 février, Monseigneur Van de Velde, évêque de Gand, célébra ses obsèques solennelles. Encore aujourd'hui, un splendide monument funéraire est visible dans une chapelle de la cathédrale de Malines. De style néorenaiss-

¹ Le Trésor conserve d'ailleurs une petite croix-reliquaire ayant appartenu à l'archevêque. Il s'agit d'une croix en argent doré (H. 9 cm) avec face amovible portant l'inscription : « Croix pectorale de son Altesse le Prince/ Archevêque de Méan dernier Prince-Evêque/ de Liège né le 6 juillet 1756 et décédé le/ 15 janvier 1831 appartenant à la / Cathédrale de Liège ».



Figure 6. Les armoiries de François-Antoine de Méan sur son monument funéraire. Photo de l'auteur.

sance et réalisé en marbre blanc, on le doit au jeune sculpteur liégeois Louis Jehotte, auteur trente années plus tard de la statue de Charlemagne sur le boulevard d'Avroy. Le mausolée fut inauguré en août 1837 à la demande du comte Eugène de Méan, neveu du défunt et dernier héritier du nom en présence du donateur et de l'artiste. On y trouve une statue de l'archevêque en prière devant un ange et surmonté de sa devise *fiat voluntas tua*. Dans le bas de la composition est représenté un tombeau sur lequel figurent les armoiries de Méan et une inscription dédicatoire : « Digne chef du clergé belge, il fut le boulevard aux pieds duquel vinrent s'anéantir les efforts de l'impiété ; l'élévation de son âme, sa prudence, sa loyauté, la fermeté de son caractère, la constance inébranlable, la résignation absolue dont il fit preuve dans les temps difficiles où il vécut, ainsi que dans les afflications multiples qui accablèrent la plus grande partie de sa vie, lui donnent de justes droits à la vénération dont ses contemporains honorent sa mémoire. Sa bienfaisance envers les malheureux le combla de leurs bénédictions ; il emporte les regrets de tous ceux qui l'ont connu ; mais surtout de sa famille, qui jamais ne se consolera d'en être privé ».

Entré assez jeune dans les ordres, lié aux destinées d'un État en fin de vie, Méan régna dix-huit mois à Liège avant de devoir passer les plus belles années de sa vie en exil. Vingt-trois ans plus tard, lorsqu'on lui confia l'archidiocèse de Malines, il souffrait de graves infir-



Figure 7. L'archevêque de Malines représenté par Louis Jehotte sur son mausolée situé dans la cathédrale Saint-Rombaut. Photo de l'auteur.

mités. Tant comme prince-évêque de Liège qu'archevêque de Malines, Méan eut pourtant la possibilité d'affirmer son caractère et d'entrer doublement dans l'histoire, liégeoise et nationale.

Orientation bibliographique

- *Biographie nationale publiée par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, tome 14.
- *L'archidiocèse de Malines-Bruxelles. 450 ans d'histoire*, volume II, Halewijn, Anvers, 2009.
- CLAESSENS P., *La Belgique chrétienne depuis la conquête française jusqu'à nos jours (1794-1880)*, I. *Études historiques*, Bruxelles, 1883.
- COEKELBERGHS D., *À propos de « l'installation de l'archevêque F.-A. de Méan à Malines en 1817 », tableau inédit de François Vervloet* in *Revue des archéologues et historiens d'art de Louvain*, Leuven 1972.
- DEMARTEAU J., *François-Antoine de Méan*, collection nationale, Bruxelles, 1944.
- DEMOULIN B., KUPPER J.-L., *Histoire de la principauté de Liège. De l'an mille à la Révolution*, Privat, Toulouse, 2002.

**CHARLES JOSEPH BENOÎT,
COMTE D'ARGENTEAU D'OCHAIN
(Liège, 17 mars 1787 – Liège, 16 novembre 1879)**

Une extraordinaire carrière au service de l'armée et de l'Église

Sébastien DUBOIS

Directeur opérationnel aux Archives générales du royaume et Archives de l'État dans les provinces

Monseigneur d'Argenteau devait lui aussi avoir sa place dans la galerie du clergé post-concordataire de Liège. D'autant plus que le Trésor de la Cathédrale, qui recèle – grâce à Monseigneur van Zuylen – de nombreux souvenirs du prélat, lui a consacré une exposition en 1991¹.

Nonobstant une tradition contraire, tellement forte que l'erreur sera commise sur la pierre sépulcrale de la chapelle du rosaire à Clavier, le patronyme du prélat est simplement *d'Argenteau* et non *de Mercy-Argenteau*, comme le confirme la signature de l'intéressé qui aimait rappeler lui-même, avec humour, quand on l'appelait *Mercy-Argenteau* : « *Argenteau* seulement, si vous le voulez bien, mais *merci* quand même pour l'intention ! » Charles obtint une reconnaissance de noblesse en même temps que son inscription dans le corps équestre du grand-duché de Luxembourg (dont faisait partie Ochain à l'époque) sous le nom de *comte d'Argenteau d'Ochain* (arrêté collectif du 5 mars 1816). Il



figure sur la première liste officielle des nobles, publiée en 1825, avec l'indication que les titres de comte ou de comtesse seront portés par tous ses descendants.

Comme nombre de ses ancêtres, Charles embrasse la carrière des armes. À l'âge de dix-sept ans, il entre, grâce à l'intervention de Monseigneur Zaepffel, évêque de Liège, à l'École militaire de Fontainebleau.

D'abord sous-lieutenant du 8^e régiment de hussards (décret de Napoléon I^{er} du 1^{er} juin 1809), il passe au 1^{er} régiment de hussards, où il est nommé lieutenant (10 juin 1811), puis devient aide de camp du général comte Girardin, lequel était attaché à l'état-major de la Grande Armée (28 mai 1812). Charles participe aux campagnes d'Espagne, du Portugal, de Russie, d'Allemagne et de France. Il échappe au désastre de la bataille de la Bérézina et survit miraculeusement au typhus, qui décime l'armée impériale. Il est ramené jusqu'à Berlin par un soldat originaire d'Alost qui, par une température inférieure à -20 degrés, ne put lui prodiguer comme médication que quelques gorgées de vin. En 1813, il passe comme lieutenant (avec rang de capitaine) au 1^{er} régiment des

¹ P. COLMAN, B. LHOIST-COLMAN, Fr. PIRENNE & Ph. GEORGE, *Monseigneur d'Argenteau, doyen du chapitre cathédral de Liège de 1842 à 1879*, dans *Feuillets de la Cathédrale de Liège*, n° 1 septembre 1991.

gardes d'honneur à cheval, avec lequel il fait la campagne de Saxe, et reçoit la croix de la Légion d'Honneur des mains de Napoléon, en récompense de sa conduite exemplaire à la bataille de Hanau. Nommé chef d'escadron au 3^e régiment de hussards (24 janvier 1814), il prend part à différentes batailles de la fin du règne de l'empereur et, après l'abdication de ce dernier, obtient sa démission du service de France (25 juin 1814).

Au début de l'année 1815, Charles, de retour en Belgique, offre ses services au roi des Pays-Bas, Guillaume I^{er}, qui en fait son major aide de camp, avec rang de lieutenant-colonel (20 mars 1815). Il est ensuite nommé membre des États provinciaux de Liège (20 juin 1816) et lieutenant-colonel à la suite du 3^e régiment de cuirassiers (13 novembre 1816).

La mort tragique en 1817 de sa fiancée, Cécile, fille du marquis de La Tour du Pin, ancien préfet du département de la Dyle à Bruxelles, ministre plénipotentiaire de France à la cour de La Haye depuis octobre 1815, emportée par la phtisie quelques semaines avant son mariage, semble être à l'origine d'un changement radical dans sa vie : « Il désire se consacrer à Dieu et être utile à ses concitoyens autant qu'il lui sera possible. » Le 27 mai 1820, Charles donne sa démission de lieutenant-colonel et d'aide de camp du roi, qui le nomme, dès le surlendemain, chambellan. Resté en étroite relation avec la famille de sa défunte fiancée, c'est vraisemblablement après avoir séjourné à Turin en 1824, où le marquis de La Tour du Pin occupe alors l'ambassade de France à la cour de Sardaigne, que Charles prend la déci-



sion d'embrasser la carrière ecclésiastique. Il écrit de Turin à Guillaume I^{er} le 1^{er} juin 1824 pour lui demander à être démis de ses fonctions de chambellan, requête à laquelle le roi accéda par décret du 22 juin suivant. Il semble que Charles d'Argenteau d'Ochain ait séjourné précédemment à Rome afin de s'assurer de sa vocation. Après avoir reçu les ordres mineurs (5 juillet 1824), le comte d'Argenteau se voit rapidement conférer, en raison de son rang et en récompense de son zèle, différents titres honorifiques : prélat domestique de Sa Sainteté (3 septembre 1824), protonotaire apostolique (16 novembre 1824), membre de la congrégation pour la reconstruction de la basilique de Saint-Paul-Hors-les-Murs (21 mai 1825), vicaire de Saint-Laurent in Damaso (22 juillet 1825). Ordonné prêtre le 10 août 1825, il est nommé nonce apostolique à la cour de Munich le 2 septembre 1826 et le 8 octobre suivant, sacré archevêque *in partibus infidelium* de Tyr (du nom d'un ancien archidiocèse disparu, celui d'une ville du Liban située au sud de Beyrouth). Cette année-là, il a par ailleurs favorisé à Rome les négociations en vue de la signature d'un concordat entre le Saint-Siège et le souverain protestant des Pays-Bas, en introduisant auprès du souverain pontife le comte de Celles, envoyé en ambassade extraordinaire par Guillaume I^{er}. Rapprochés par la fraternité maçonnique (sacré chevalier rose-croix en 1811, Charles fut membre de la loge liégeoise *La Parfaite Intelligence*), les deux hommes entretiennent immédiatement des relations franchement amicales. Un premier accord est signé en février 1827, mais les négociations sont interrompues par la Révolution de 1830.

Durant son séjour dans la capitale bavaroise, le comte Charles fait venir de Bruxelles, probablement par l'intermédiaire de sa sœur, la baronne van der Linden d'Hooghvorst, un couple de domestiques, les De Coster. Anne-Marie De Coster donnera naissance en août 1827 à un fils, baptisé Charles en l'honneur de son parrain. Cet enfant n'est autre que le célèbre auteur des *Légendes flamandes* et de la *Légende de Tyl Ulenspiegel*. On a du reste parfois laissé entendre que Monseigneur d'Argenteau était le père de son filleul, rumeur qui

semble dénuée de fondements. L'archevêque de Tyr reste en poste à Munich jusqu'à ce qu'il soit relevé de ses fonctions, à sa demande, par le pape Grégoire XVI (14 juillet 1838), qui lui conserve les titres de prélat domestique de Sa Sainteté et d'évêque assistant au trône pontifical.

De retour en Belgique, il devient chanoine honoraire de la cathédrale de Liège (9 mars 1838). Il est élu doyen du chapitre le 15 janvier 1842. Dès avant la Révolution belge et en 1830 à nouveau, on évoqua à plusieurs reprises la possibilité que le comte d'Argenteau d'Ochain fût nommé archevêque à Malines et cardinal à Rome.

Militaire, nonce apostolique, archevêque de Tyr et doyen du chapitre cathédral, Monseigneur d'Argenteau avait « collectionné » de nombreuses et prestigieuses distinctions, représentatives de sa brillante carrière : chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, chevalier de l'ordre de Saint-Hubert, grand-croix des ordres de la Légion d'honneur, de la Couronne de Bavière et de la Couronne de Chêne des Pays-Bas, commandeur des ordres du Lion belge (royaume des Pays-Bas) et de Léopold, et décoré de la médaille de Sainte-Hélène².

Illustration de la page précédente :

Mitre portée par Mgr d'Argenteau, Italie (?)

Sur fond de soie ivoire lamée d'or, broderies d'or d'application. Le métal doré se présente sous forme de cannetille, filé couvert, frisé, lame, cordonnet...

Opulent décor constitué par un large rinceau végétal, issu d'un motif central piqué de tulipes, se déployant sur le pourtour de la mitre (F. Pirene). © Frédérique Dubois.

² Ce texte est une version légèrement remaniée de la notice parue dans S. DUBOIS, *Inventaire des archives de la famille de Mercy-Argenteau (1334-1959)*, Bruxelles, 2009.

L'ÂME EN BOIS DE LA CHASSE DE SAINT THIERRY DE REIMS

EN EXPERTISE AU TRÉSOR

EN MARGE D'UNE EXPOSITION À L'ARCHÉOFORUM

Jean-Claude GHISLAIN

Docteur en Histoire de l'Art (ULg)

Saint Thierry, originaire d'Auménacourt, aux portes de Reims, est un clerc disciple de l'illustre évêque Remi qui lui inspira la fondation de l'abbaye au Mont d'Hor, actuellement à Saint-Thierry (Marne). Il en fut le premier abbé et y mourut vers 533. Son culte est attesté dès le VII^e siècle et plusieurs châsses ont contenu ses reliques, dont des translations eurent lieu en 976 et en 1071¹. En janvier 1228, l'abbé Milon annonça le renouvellement de la châsse et la translation solennelle se déroula le 23 octobre 1233, sept siècles après le décès du saint patron. La châsse gothique est l'œuvre de l'atelier du maître rémois Wuerris d'Anneau. Elle était en mauvais état, dont l'âme en bois, lorsqu'elle nécessita une restauration confiée à un atelier de Reims entre 1630 et 1632. L'abbaye fut supprimée en 1776 et la châsse transférée l'année suivante en l'église paroissiale Saint-Hilaire à Saint-Thierry (Marne), où elle fut pillée vers 1793. L'âme consolidée ensuite fut finalement désaffectée en 1827 au profit d'une nouvelle châsse². Préservée lors

des bombardements en 1917-1918, elle tomba dans l'oubli jusqu'en 2011.

Elle présente la forme d'un cercueil au toit en bâtière amovible (H. 62 x L. 127,5 x l. 41,6 cm). Les bords de la toiture portent les traces de fixation des crêtages et de trois pommeaux faîtières. Les témoignages anciens rappellent que la châsse comportait quatre supports zoomorphes, en cuivre doré comme le revêtement, partiellement en argent, avec des statuettes et des colonnettes en vermeil. Des émaux et des cabochons agrémentaient l'ornementation des bords et encadrements. D'innombrables clous et parcelles de cuivre parsèment encore la châsse. Au XVII^e siècle, le prieur Victor Cotron, dans sa chronique latine de 1658 (p. 461) et dom Guillaume Marlot, dans son *Histoire de Reims* (p. 41) ont transcrit les inscriptions déployées au pourtour de la base³. Sur le « piédestal » de la châsse

¹ Pour l'histoire de l'abbaye et son saint patron, voir le recueil réuni par Michel BUR, *Saint-Thierry, une abbaye du XI^e au XX^e siècle*, Actes du colloque international d'histoire monastiques Reims-Saint-Thierry, 11-14 octobre 1976, Saint-Thierry, 1979.

² Les principales sources relatives à la châsse de saint Thierry sont : V. COTRON, *Chronicon percelebris monasterii Sancti Theoderici prope Remos a primaeve sui fundatione usque ad annum 1658*, (bibliothèque municipale de Reims, ms. 1600) ; G. MARLOT, *Histoire de la ville, cité et université de Reims métropolitaine de la Gaule Belgique*, traduction par J. LACOURT, III, Reims, 1846, p. 41-42 ; P. N. FRANCAERT, *Vie de st. Thierry, prêtre, disciple de saint Remi, fondateur et premier abbé de l'ancien Monastère du Mont-d'Hor, près Rheims avec un abrégé de celle de saint Théodulphe*, Reims, 1828, (éd. Anastatique, Reims, 2008), p. 54, 60-68, 70, 185.

³ Les textes au bas de la châsse ont été relevés partiellement par V. COTRON, *Chronicon*, p. 461 et une traduction est proposée par H. DIEUDONNÉ, *Les reliques de saint Thierry et de saint Théodulphe, abbés du Mont d'Hor*, Reims, 1909, p. 68-69 : « Ce réceptacle fut achevé l'an mil deux cents trente trois au mois d'octobre ». Plus bas : « Ce que Milon a commencé, Gérard l'a spontanément continué, célébrant à grand frais (les solennités) après les funérailles de Milon, le cinquième jour après la fête de saint Thierry. La translation de Thierry fut la louange d'Henri (l'archevêque) ». Dom Guillaume Marlot, *op. cit.*, p. 41, complète la fin du texte latin qui évoque les miracles, négligée par le prieur Victor Cotron. Je dois à Monsieur Jaak Peersman, que je remercie, la traduction de la fin du texte complémentaire relevé par Marlot : « Tu confères la vie à la fille et la vue au roi de Metz (son père) ; en mémoire, (saint) Thierry te convie à son cercueil. Tandis qu'il combattait le Christ, Paul fut terrassé, foudroyé par le ciel, et il reconnut la volonté divine, indépendamment de la lueur de son regard, sans l'éclairage de ses yeux ». Cette inscription devait figurer du même côté de la châsse que les illustrations correspondantes sur la toiture.

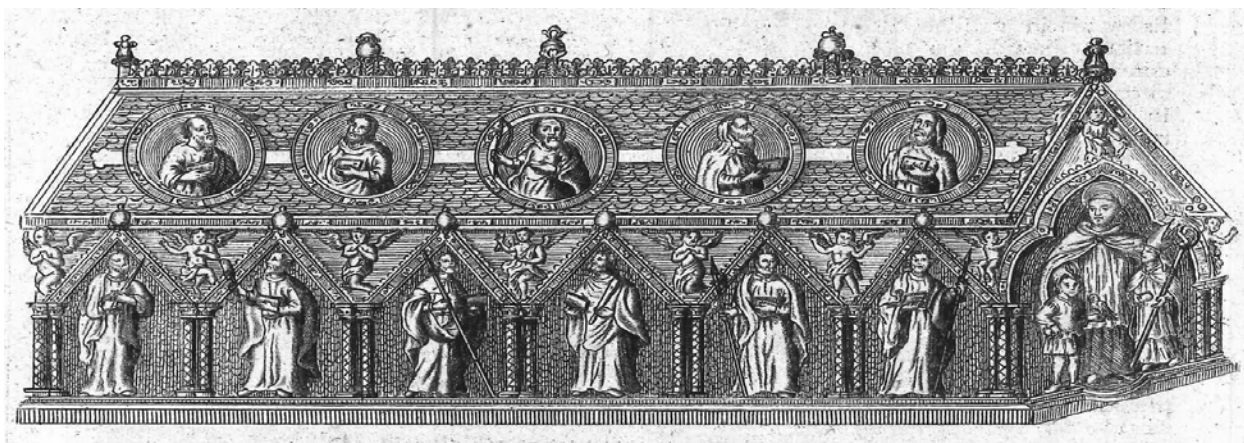


Âme de la châsse de saint Thierry. © Alain Purnode.

se lisait une inscription latine en hexamètres dactyliques : *Istud vas factum fuit anno millesimo ducentesimo tricesimo tertio mense octobri*. Plus bas, il était rappelé : *Milo quod cepit, Gerardus sponte recepit, cum sumptu multo peragens Milone sepulto. Post sancti Lucha quinta solempnia luce. Laus fuit Henrici translatio Theodori. Vivere das natae, regique videre Metensi, Te memor ad tumulum, Theodorice, gerit, Dum ruit in Christum percussus ab aethere Paulus, Corruit, agnovit Dei sine lumine numen*. La mention du maître-orfèvre rémois du ^{xiii}^e siècle s'y ajoutait en français comme suit, selon V. Cotron : « Maistres Wuerris d'Anniau de Raims me fist ».

Le croquis et la description de dom Cotron nous renseignent sur l'iconographie des niches trilobées des deux pignons, des douze

arcatures latérales en arc brisé et des six caissons du toit. Aux extrémités trônaient respectivement le Christ bénissant muni de l'orbe et à l'autre extrémité, saint Thierry, revêtu de ses ornements pontificaux, tenant la crosse et un *codex*. Le collège apostolique occupait les deux séries de six arcatures alignées sur les longs côtés. Les figurines assises présentaient leur attribut iconographique et un livre. Les six tableaux en bas-relief du toit illustraient la vie du saint patron. D'un côté, et successivement, un aigle indique dans la chênaie, à saint Thierry accompagné de l'abbesse Susanne, l'emplacement de la future abbaye ; Thierry guérit le roi Thierry I^{er} souffrant d'ophtalmie ; ensuite, il ressuscite la fille de ce roi d'Austrasie. Sur l'autre face, on voyait l'agonie du saint, le cortège funèbre et enfin sa sépulture.



Châsse de Soignies, gravure des *Acta sanctorum* de 1723.

Il est surprenant que la recherche se soit désintéressée de la châsse bien documentée de saint Thierry. Elle était un fleuron de l'orfèvrerie rémoise méconnue, contemporaine de l'efflorescence artistique prestigieuse de la ville du sacre au XIII^e siècle. Son créateur, Wueris d'Anneau, ne serait-il pas l'orfèvre Verric auquel l'archevêque Aubry de Humbert confia la création de la châsse de saint Nicaise, achevée en 1213 pour la cathédrale⁴ ? Sa conception était comparable à celle de saint Thierry, mais les pignons bordés d'une inscription étaient occupés respectivement par le Christ et la Vierge. Le témoin rémois conservé le plus évocateur de ces œuvres orfèvrées somptueuses disparues est le reliquaire de Samson, du trésor de la cathédrale. Le tableau-reliquaire en forme de pignon de châsse est porté par un pied. Sur le fond trilobé de la niche, une colonnette a remplacé une figurine présumée mariale⁵.

L'aspect général de la châsse de saint Thierry est évoqué étroitement par celle contemporaine de la patronne de l'abbaye picarde d'Origny-Sainte-Benoîte, réalisée entre 1231

et 1233. Elle est connue par la gravure dans *Le Miroir d'Origny*⁶. Les accessoires saillants renseignent sur ceux perdus à Saint-Thierry, tels que les crêtages, les pommeaux et les supports léonins qui expliquent les dimensions légèrement supérieures à Origny. Les pinacles au sommet des colonnettes, entre les arcatures, expliqueraient les motifs correspondants sur le croquis de dom Cotron. Dans les deux cas, le type général participe de la filiation des châsses rhéno-mosanes contemporaines, comme celles de sainte Ermelinde de Meldert (Brabant) achevée en 1236 (aujourd'hui consacrée à saint Firmin, au trésor de la cathédrale d'Amiens et exposée à Beaune en 2005) et de sainte Ode à Amay (Liège), vers 1235. L'étroite parenté entre les châsses d'Origny et de Saint-Thierry ne suggérerait-elle pas une origine également rémoise pour la première ? Observons que les apôtres y sont debout et non plus assis, option précoce de la formule gothique, comme sur l'ancienne châsse hennuyère de saint Vincent à Soignies vers 1230-1245.

⁴ H. JADART, *Saint Nicaise, évêque et martyr rémois. Son culte à la cathédrale de Reims*, dans *Travaux de l'Académie Nationale de Reims*, 128, 1909-1910, p. 251-253.

⁵ *Trésors des églises de France*, Paris, 1965, p. 67, n° 134, pl. 90 ; *Vingt Siècles en cathédrale*, Paris, 2001, p. 457, fig. (catalogues d'exposition) ; P. TARBÉ, *Trésors des églises de Reims*, Paris, 1843, p. 80 (reliquaire marial (actuellement de Samson ?) dans l'inventaire du trésor de la cathédrale en 1669).

⁶ P. de SAINT-QUENTIN, *Le Miroir d'Origny*, Saint-Quentin, 1660, p. 119-120, 321-322, gravure p. 320 ; Ch. GOMART, *Essai historique de la ville de Ribemont et son canton*, Saint-Quentin, 1869, p. 327-330, fig. p. 328 (d'après la précédente).



16 août
2013.

Buste-reliquaire
de Saint Lambert,
la main droite
du saint.

À Liège, la cathédrale Saint-Lambert fut démolie à la Révolution.

Les œuvres sauvées et celles d'églises disparues du diocèse de Liège sont présentées dans les bâtiments du cloître de la cathédrale actuelle, la cathédrale Saint-Paul :
orfèvreries, textiles, sculptures, peintures, gravures...

La scénographie illustre les contextes dans lesquels ces œuvres ont été créées et retrace l'histoire de l'ancienne principauté épiscopale de Liège.



TRÉSOR
DE LIÈGE